

Le récit de la caille

(Latukikopamasuttam n° 66)

Ainsi ai-je entendu.

En ce temps-là le Seigneur séjournait chez les Aṅgas du nord de l'eau¹ dont la ville s'appelle Le Marché.

Le Seigneur s'habilla de bon matin, prit son bol à aumônes et sa cape, et entra au Marché pour mendier. Quand il y eut mendié et fut revenu de sa tournée d'aumônes, après le repas, il s'approcha d'un bois pour y passer la journée, s'y enfonça et s'assit au pied d'un arbre pour toute la journée.

Le vénérable Udâyi aussi s'était habillé de bon matin, avait pris son bol et sa cape et était entré au Marché pour mendier. Quand il y eut mendié et fut revenu de sa tournée d'aumône, après le repas, il s'approcha du même bois, s'y enfonça et s'assit au pied d'un arbre pour toute la journée.

Comme le vénérable Udâyi était ainsi retiré dans la solitude, une réflexion lui traversa l'esprit : “Le Seigneur nous évite bien des choses désagréables, le Seigneur nous apporte bien des choses agréables, le Seigneur nous évite bien des réalités pernicieuses, le Seigneur nous apporte bien des réalités bénéfiques”.

* * *

Vers le soir le vénérable Udâyi sortit de sa retraite et se rendit auprès du Seigneur. Il salua le Seigneur en arrivant et s'assit convenablement. Une fois bien assis, il dit au Seigneur :

– Comme j'étais retiré dans la solitude, Seigneur, une réflexion m'a traversé l'esprit : “Le Seigneur nous évite bien des choses désagréables, le Seigneur nous apporte bien des choses agréables, le Seigneur nous évite bien des réalités pernicieuses, le Seigneur nous apporte bien des réalités bénéfiques”.

Autrefois nous mangions le soir, le matin et dans la journée en dehors du temps prescrit. Puis il y eut cette fois où le Seigneur dit aux moines : “Ecoutez, moines, supprimez ce repas de la journée qui est hors du temps prescrit”.

Ce fut un chamboulement pour moi, une perturbation : le Seigneur nous disait d'abandonner les succulentes nourritures et boissons que les maîtres de maison fidèles nous donnaient au cours de la journée en dehors du temps prescrit, le Bien-venu nous disait d'y renoncer. Mais nous considérions le Seigneur avec affection et vénération, nous avions de la retenue et du respect humain, nous supprimâmes donc ce repas de la journée qui était hors du temps prescrit et nous ne mangeâmes plus que le soir et le matin.

Puis il y eut cette autre fois où le Seigneur dit aux moines : “Ecoutez, moines, supprimez ce repas du soir qui est hors du temps prescrit”.

Ce fut un chamboulement pour moi, une perturbation : le Seigneur nous disait d'abandonner le meilleur de nos deux repas, le Bien-venu nous disait d'y renoncer.

Auparavant, Seigneur, quand un homme recevait des mets consistants au cours de la journée, il disait : “Mettons cela de côté pour le moment et nous mangerons tout ensemble le soir”. Tout était mis ensemble le soir, bien peu dans la journée. Mais nous considérions le

¹ La rivière Mahāmahī.

Seigneur avec affection et vénération, nous avons de la retenue et du respect humain, nous supprimâmes donc ce repas du soir qui était hors du temps prescrit.

Auparavant, Seigneur, quand les moines mendiaient à l'aveuglette dans l'obscurité de la nuit, il leur arrivait de tomber dans une mare, de s'enfoncer dans un borbier, de grimper sur une haie d'épineux ou d'escalader une vache endormie. Ils rencontraient parfois des voleurs revenant d'un cambriolage ou y allant. Il arrivait aussi que des femmes leur fassent des propositions inconvenantes.

Une nuit, Seigneur, alors que je mendiais à l'aveuglette dans l'obscurité, une femme qui lavait une écuelle me vit à la lueur d'un éclair. Elle fut effrayée et poussa un hurlement : "Malheur à moi ! Un démon est après moi !" Je lui répondis : "Je ne suis pas un démon, ma sœur, mais un moine qui attend une aumône". Elle dit alors : "Papa du moine a mouru ! Maman du moine a mouru² ! Mieux vaudrait pour toi, moine, avoir le bedon ouvert par un surin plutôt que mendier dans le noir pour ta panse !"

C'est en me rappelant ces choses, Seigneur, qu'il m'est venu : "Le Seigneur nous évite bien des choses désagréables, le Seigneur nous apporte bien des choses agréables, le Seigneur nous évite bien des réalités pernicieuses, le Seigneur nous apporte bien des réalités bénéfiques".

– Pourtant, Udâyi, il y avait des hommes d'illusion. Quand je leur dis de supprimer ce repas, ils me critiquèrent : "Quelle broutille sans importance ! Cet ascète est bien trop austère !" Ils n'obéirent pas et nourrirent de la défiance à mon égard et à celui des moines désireux de s'entraîner. Et cette vétille fut pour eux une entrave robuste, une chaîne solide, une longue résistante, un lien imputrescible, elle fut un lourd carcan.

Quand la caille ailée, Udâyi, est attachée par un simple lien d'herbe, elle est exposée à la destruction, à la captivité et à la mort. Dirait-on la vérité en affirmant que le petit lien d'herbe qui fait courir à la caille ce risque de destruction, de captivité et de mort est pour elle une entrave fragile, un fil cassant, un lien en décomposition, une longue inconsistante ?

– Certainement pas, Seigneur. Car ce lien d'herbe qui fait courir à la caille un risque de destruction, de captivité et de mort est pour elle une entrave robuste, une chaîne solide, une longue résistante, un lien imputrescible, un lourd carcan.

– De même, Udâyi, il y avait des hommes d'illusion... et cette vétille fut pour eux une entrave robuste, une chaîne solide, une longue résistante, un lien imputrescible, un lourd carcan.

« Mais il y avait aussi, Udâyi, des fils de bonne famille. Quand je leur dis de supprimer ce repas, ils m'approuvèrent : "Il faut abandonner cette broutille sans importance, le Seigneur nous dit de l'abandonner, le Bien-venu nous dit d'y renoncer". Ils l'abandonnèrent, ils ne nourrirent pas de défiance à mon égard ni à celui des moines désireux de s'entraîner. Quand ils l'eurent abandonnée, ils demeurèrent sans s'inquiéter (de savoir s'ils trouveraient à manger), sans craindre (de ne pas trouver), en subsistant des aumônes d'autrui, avec un cœur de gazelle. Et cette vétille ne fut pour eux qu'une entrave fragile, un fil cassant, un lien en décomposition, une longue inconsistante.

« Imagine, Udâyi, qu'un grand éléphant royal aux défenses longues comme des timons, bien né, familier des champs de bataille, se retrouve entravé par de solides courroies de cuir. En tournant le corps, ne serait-ce qu'un peu, en déchirant ces liens, en les lacérant, il pourrait s'en délivrer comme il le voudrait.

Dirait-on la vérité en affirmant que ces solides courroies de cuir sont des entraves robustes, des chaînes solides, des longes résistantes ou des liens imputrescibles pour cet éléphant royal ?

– Certainement pas, Seigneur. Car ces solides courroies de cuir sont pour cet éléphant royal... des liens fragiles...

² La femme parle un dialecte. Elle pense que si le moine avait encore ses parents, il n'aurait pas besoin de mendier.

– De même, Udâyi, il y avait des fils de bonne famille... ils demeurèrent sans s'inquiéter, sans craindre, en subsistant des aumônes d'autrui, avec un cœur de gazelle, et cette vétille ne fut pour eux qu'un lien fragile...

« Imagine maintenant, Udâyi, qu'un pauvre homme sans fortune ni biens personnels s'abrite dans une hutte bancale, croulante, en ruine, ouverte aux corbeaux et disgracieuse, sur un seul grabat affaissé, défoncé et informe, avec une réserve de mauvais grains dans une seule jarre, et une femme difforme. Il voit dans un parc d'agrément un moine qui s'est lavé les mains et les pieds, qui a mangé un agréable repas et s'est assis dans une ombre fraîche pour se consacrer aux états d'être supérieurs. Il pense : “La condition d'ascète est bien agréable, elle est saine. Je devrais me faire raser les cheveux et la barbe, revêtir les robes safran et passer du foyer au sans-foyer”. Mais il est incapable d'abandonner sa hutte bancale, croulante, en ruine, ouverte aux corbeaux et disgracieuse, son grabat affaissé, défoncé et informe, sa réserve de mauvais grains dans une seule jarre et sa femme difforme.

Dirait-on la vérité en affirmant que les attaches de cet homme incapable d'abandonner sa hutte et le reste sont pour lui des entraves fragiles, des fils cassants, des liens en décomposition, des longes inconsistantes ?

– Certainement pas, Seigneur. Car elles sont pour lui des entraves solides, des chaînes robustes, des longes résistantes, des liens imputrescibles.

– De même, Udâyi, il y avait des hommes d'illusion... et cette vétille fut pour eux une entrave robuste, une chaîne solide, une longe résistante, un lien imputrescible, un lourd carcan.

« Imagine encore, Udâyi, un maître de maison ou un fils de maison, riche, avec une grande fortune et de grands biens. Il a amassé beaucoup de bijoux en or, une grande quantité de grains, acquis une vaste étendue de champs et une grande superficie de terres, il a de nombreuses femmes, beaucoup de serviteurs et de servantes. Il voit dans un parc d'agrément un moine qui s'est lavé les mains et les pieds, qui a mangé un agréable repas et s'est assis dans une ombre fraîche pour se consacrer aux états d'être supérieurs. Il pense : “La condition d'ascète est agréable, elle est saine. Je devrais me faire raser les cheveux et la barbe, revêtir les robes safran et passer du foyer au sans-foyer”. Et il se révèle capable d'abandonner ses bijoux, ses grains, ses champs, ses terres, ses femmes, ses serviteurs et ses servantes.

Dirait-on la vérité en affirmant que les attaches de ce maître de maison ou de ce fils de maison capable d'abandonner tout cela sont pour lui des entraves robustes, des chaînes solides, des longes résistantes ou des liens imputrescibles ?

– Certainement pas, Seigneur. Car les attaches de ce maître de maison ou de ce fils de maison capable de tout abandonner sont pour lui des entraves fragiles...

– Il y avait de même, Udâyi, des fils de bonne famille. Quand je leur dis de supprimer ce repas, ils m'approuvèrent : “Il faut abandonner cette broutille sans importance, le Seigneur nous dit de l'abandonner, le Bien-venu nous dit d'y renoncer”. Ils l'abandonnèrent, ils ne nourrirent pas de défiance à mon égard ni à celui des moines désireux de s'entraîner. Quand ils l'eurent abandonnée, ils demeurèrent sans s'inquiéter, sans craindre, en subsistant des aumônes d'autrui, avec un cœur de gazelle. Et cette vétille ne fut pour eux qu'une entrave fragile, un fil cassant, un lien en décomposition, une longe inconsistante.

« On trouve dans le monde, Udâyi, quatre sortes de personnes (qui passent du foyer au sans-foyer). Lesquelles ?

Voici d'abord, Udâyi, quelqu'un qui a entrepris d'abandonner les tromperies³ et d'y renoncer. Mais des souvenirs et des attentes liées aux tromperies l'assaillent. Il les laisse s'établir, ne les abandonne pas, ne les rejette pas, n'y met pas fin, ne les anéantit pas.

³ Tromperies que constituent les 5 ensembles, les tourments mentaux (*kilesa*), les composants mentaux et les plaisirs sensoriels.

Je dis que cet individu est encore attaché, qu'il n'est pas détaché. Pourquoi (dis-je cela) ? Parce que ses différentes capacités me sont connues.

Voici ensuite, Udâyi, un autre individu qui a entrepris lui aussi d'abandonner les tromperies et d'y renoncer. Des souvenirs et des expectations liées aux tromperies l'assaillent, mais il ne les laisse pas s'établir, il les abandonne, les rejette, y met fin et les anéantit. Je dis que cet individu est encore attaché, qu'il n'est pas détaché. Pourquoi ? Parce que ses différentes capacités me sont connues.

Voici maintenant, Udâyi, un troisième individu qui a entrepris d'abandonner les tromperies et d'y renoncer. Parfois, rarement, suite à une altération de sa vigilance, des souvenirs et des expectations liées aux tromperies l'assaillent. Le retour de la vigilance est lent, puis il abandonne souvenirs et expectations en un instant, il les rejette, y met fin et les réduit à néant.

Quand un homme laisse tomber deux ou trois gouttes d'eau dans un poêlon de fer chauffé toute la journée, la chute des gouttes a une certaine durée, suite à quoi leur destruction et disparition est instantanée. De même, pour cet individu qui a entrepris d'abandonner les tromperies... le retour de la vigilance est lent, suite à quoi leur destruction et disparition est instantanée. Je dis que cet individu est encore attaché, qu'il n'est pas détaché. Pourquoi ? Parce que ses différentes capacités me sont connues.

Voici enfin, Udâyi, quelqu'un qui a compris que les tromperies constituent la racine du malheur, il échappe aux tromperies et il est délivré dans la totale destruction des tromperies. Je dis que cet individu est détaché⁴, qu'il n'est plus attaché. Pourquoi ? Parce que ses différentes capacités me sont connues.

(A présent le Seigneur va détailler ce dont il faut se détacher)

« Il y a, Udâyi, cinq sortes de plaisirs sensoriels. Quelles cinq ? Il y a les apparences visibles que perçoit l'œil, les sons que perçoit l'oreille, les odeurs que perçoit le nez, les saveurs que perçoit la langue et les touchers que perçoit le corps, quand ils sont attirants, désirables, plaisants, attachants, sensuels, excitants. Telles sont les cinq sortes de plaisirs sensoriels.

Le plaisir physique et la satisfaction mentale qui apparaissent en raison de ces cinq plaisirs sensoriels sont qualifiés de bonheur sensoriel, de bonheur sale, de bonheur ordinaire ou de bonheur impur. On ne doit pas s'y livrer, les cultiver ni les amplifier. Je dis qu'il faut craindre ce bonheur.

« Ici, Udâyi, un moine, en s'isolant du sensoriel, en s'isolant des agents pernicieux, accède au premier jhâna... au deuxième jhâna... au troisième jhâna... au quatrième jhâna... et y demeure⁵. Voilà ce qu'on appelle bonheur du renoncement, bonheur de la solitude, bonheur de l'apaisement, bonheur (dirigé vers) la pleine Réalisation. On doit se livrer à ce bonheur, le cultiver et l'amplifier, et je dis qu'il ne faut pas le craindre.

« Maintenant, Udâyi, le moine, en s'isolant du sensoriel, en s'isolant des agents pernicieux, accède au premier jhâna... Je parle là d'instabilité. Qu'y a-t-il là d'instable ? La prise ferme et l'examen soutenu ne sont pas stoppés, voilà ce qui est instable.

Ensuite, Udâyi, par la disparition de la prise ferme et de l'application soutenue, le moine accède au deuxième jhâna... Je parle encore d'instabilité. Qu'y a-t-il là d'instable ? Le ravissement et la félicité ne sont pas stoppés, voilà ce qui est instable.

⁴ Il est devenu un Accompli, *arahant*. La tromperie des 5 ensembles forme la racine de toutes les sortes de malheurs. La délivrance s'opère par la destruction de la tromperie connue comme soif, désir élémentaire, *taṇhā*.

⁵ Formules complètes et explications dans le chapitre IV du Visuddhimagga.

Après, Udâyi, en se détachant aussi du ravissement, le moine accède au troisième jhâna... Je parle toujours d'instabilité. Qu'y a-t-il là d'instable ? Le regard neutre et le bonheur ne sont pas stoppés, voilà ce qui est instable.

Enfin, Udâyi, par l'élimination du plaisir et l'élimination de la douleur, par la disparition antérieure des satisfactions et insatisfactions, le moine accède au quatrième jhâna... Je parle maintenant de stabilité.

A présent, Udâyi, ce moine, en s'isolant du sensoriel, en s'isolant des agents pernicieux, accède au premier jhâna... et y demeure. Mais je dis que cela ne suffit pas, je dis qu'il faut abandonner cela et le transcender.

Qui le transcende ? Le moine qui accède au deuxième jhâna... et y demeure. Mais je dis que cela ne suffit pas, je dis qu'il faut abandonner cela et le transcender.

Qui le transcende ? Le moine qui accède au troisième jhâna... et y demeure. Mais je dis que cela ne suffit pas, je dis qu'il faut abandonner cela et le transcender.

Qui le transcende ? Le moine qui accède au quatrième jhâna... et y demeure. Mais je dis que cela ne suffit pas, je dis qu'il faut abandonner cela et le transcender.

Qui le transcende ? Le moine qui, en transcendant totalement les perceptions physiques pures, en supprimant les perceptions-chocs, en ne prêtant plus attention aux perceptions diverses, accède au domaine de l'espace infini – “infini est l'espace” – et y demeure. Mais je dis que cela ne suffit pas, je dis qu'il faut abandonner cela et le transcender.

Qui le transcende ? Le moine qui, en transcendant totalement le domaine de l'espace infini, accède au domaine de la conscience infinie – “infinie est la conscience – et y demeure. Mais je dis que cela ne suffit pas, je dis qu'il faut abandonner cela et le transcender.

Qui le transcende ? Le moine qui, en transcendant totalement le domaine de la conscience infinie, accède au domaine du néant – “il n'y a rien” – et y demeure. Mais je dis que cela ne suffit pas, je dis qu'il faut abandonner cela et le transcender.

Qui le transcende ? Le moine qui, en transcendant totalement le domaine du néant, accède au domaine sans perception ni absence de perception et y demeure. Mais je dis que cela ne suffit pas, je dis qu'il faut abandonner cela et le transcender.

Qui le transcende ? Le moine qui, en transcendant totalement le domaine sans perception ni absence de perception, accède à la cessation des perceptions et des ressentis et demeure ainsi. Voilà comment je proclame l'abandon du domaine sans perception ni absence de perception.

Vois-tu, Udâyi, quelque lien, petit ou grand, dont je n'aurais pas dit l'abandon ?

– Non, Seigneur. »

Ainsi parla le Seigneur.

Le vénérable Udâyi fut satisfait des paroles du Seigneur et il s'en réjouit.